



ASSEMBLEE GENERALE AGRAF 2 JUILLET 2010

Déclaration liminaire de Solidaires Finances

Monsieur le Président,

Le 25 mai dernier, s'est tenu un groupe de travail ministériel présidé par le secrétaire général du ministère monsieur LAMIOT au cours duquel ont été rappelés de grands principes sur la politique ministérielle d'Action Sociale et, plus spécialement ce jour là en matière de restauration.

Jusqu'à une date récente la DPAEP jouant un rôle de filtre entre le pouvoir politique et les acteurs de l'Action Sociale, il était difficile aux associations en tant que telles d'accéder à ce pouvoir. *Le rattachement de l'action sociale au secrétariat et ces GT ont permis d'accéder, au delà du budgétaire qui ne résonne qu'avec des chiffres, au pouvoir politique incarné par le secrétaire général du ministère qui est peut être plus sensible au rôle social incarné notamment par les associations du ministère et en l'espèce par l'AGRAF.*

Solidaires Finances rappelle quelques grands principes auxquels nous sommes attachés :

Une restauration avec des prestations de même nature (un plat et deux périphériques) et des prix identiques pour tous les agents parisiens et franciliens.

S'agissant plus spécialement des prestations, Solidaires finances est attaché à la tarification du repas complet tel que c'est spécifié dans la dernière convention d'objectifs et de moyens, un plat et deux périphériques ; c'est d'autant plus important à nos yeux pour les agents qui vont être touchés de manière toujours plus importante par la crise et pour les retraités qui fréquentent les restaurants AGRAF. C'est donner à tous les agents des ministères économiques et financiers la possibilité de prendre un repas complet à un tarif raisonnable.

Sur la prestation BIO, compte tenu du contexte budgétaire et de la décision politique d'imposer le surcoût du bio aux seuls usagers, Solidaires finances s'oppose à cette décision prise sans concertation puis repoussée dans l'attente d'un feu vert du CNAS. Solidaires Finances n'est pas contre le bio, mais contre la manière de l'imposer, au départ par le Directeur général de l'AGRAF. Pourquoi ne pas avoir fait dans un premier temps une expérience sans en faire supporter le coût aux usagers et en tirer les conséquences, d'une part, sur l'accueil de ces produits, d'autre part, sur la tarification. En l'état, nous ne pouvons cautionner, et nous le disons dès à présent, l'introduction du bio dans les conditions tarifaires qui sont imposées.

Notre organisation a posé il y a plus de vingt ans le slogan, AGRAF pour tous et prix AGRAF pour tous, ce slogan est toujours d'actualité au regard de la jachère AGRAF dans l'est parisien que le restaurant de Palikao devait couvrir au moment de sa création.

Il fut un temps où AGRAF était un exemple pour la restauration collective ministérielle, où les restaurants AGRAF ont reçu un prix « Gault et Milhaud ». AGRAF doit retrouver, avec tout son personnel technique motivé, compétent et force de proposition, qui doit être écouté, tout son dynamisme au service du seul intérêt des agents des ministères économiques et financiers.

Sur la politique d'harmonisation tarifaire, nous ne pouvons que déplorer l'augmentation du plafond proposée de l'harmonisation tarifaire pour 2011 qui sera de 1,43 en région parisienne et qui aura nécessairement un impact sur les tarifs AGRAF à compter du 1^{er} janvier 2011 ; pour nous c'est inacceptable.

Sur la grille tarifaire, Solidaires Finances avait proposé au cours d'un GT une refonte de la grille prenant en compte les effets de seuil et les nouvelles carrières ; nous n'avons eu satisfaction que pour les agents de catégorie C ; il est maintenant temps de poursuivre la réflexion et de modifier la grille avec la mise en place de la nouvelle carrière B à compter du 1^{er} septembre 2010 ; les nouvelles modalités du déroulement de la carrière A sont envisagées également en 2011. Sur ce plan, AGRAF doit être réactif pour ajuster les tarifs en conséquence.

Solidaires Finances souhaiterait aussi avoir des informations sur l'audit de la restauration collective ministérielle qui pourrait éventuellement avoir des conséquences sur AGRAF et la pérennité de la restauration au sein des ministères économiques et financiers, RGPP 1 et RGPP 2 obligent.

Solidaires Finances condamne toute amputation ou gel budgétaire affectant le budget de l'action sociale en général et celui d'AGRAF en particulier.

AGRAF doit être force de propositions et s'affirmer face à des directeurs ou au RGF qui promet n'importe quoi à n'importe quel prix. Les exemples sont légions, des conventions annoncés par la DRFIP, incapables d'être honorées, l'annonce d'un restaurant AGRAF à Argonne alors même que l'association n'est pas au courant, le restaurant de Paganini dont on nous a dit au cours de la dernière AG que les études de faisabilité étaient faites, que les travaux pouvaient débuter, puis silence radio jusqu'à ce qu'on nous dise que les études n'étaient pas faites mais que le financement était trouvé (cela, on nous le dit depuis longtemps).

En conclusion, nous rappellerons notre attachement à la restauration collective parisienne incarnée par AGRAF en regrettant un manque de transparence et de communication du siège qui pourrait lui être préjudiciable et crée un malaise dans les établissements. AGRAF doit s'affirmer comme un acteur incontournable de la restauration, doit prendre la main avec son savoir faire et son personnel et en étant force de proposition auprès des directions ministérielles avec qui elle doit discuter. Solidaires Finances ne voudrait plus entendre des propos du style « On ne savait pas, c'est vous qui nous l'apprenez ».

**Les représentants de Solidaires Finances à l'Assemblée Générale d'AGRAF :
B. ALAGUILLAUME, C. BORG, A. BRAUNSHAUSEN, T. LOIRAT, M. VEYRAT**

